

Prise de RDV: rendezvousonline.fr ou 05.59.39.98.91

MAJEURS

(OU MINEURS ÉMANCIPÉS)

☐ VOTRE DOSSIER (OBLIGATOIRE)

→ Complétez la pré-demande via le site ants.gouv.fr (France Titres)

→ Imprimez le récépissé ou relevez le n° de la pré-demande

Accompagnement possible : ● Sous-préfecture d'Oloron, 7 rue de la Poste

● Maison France Service, 10 rue Pablo Picasso, Pôle des Pyrénées

☐ LA CARTE D'IDENTITÉ OU LE PASSEPORT

NON-PRÉSENTATION DE L'ANCIENNE CARTE D'IDENTITÉ :

→ **PERTE** : Fournir timbre fiscal de 25 €
+ déclaration de perte (à compléter en Mairie)

→ **VOL** : Fournir timbre fiscal de 25 €
+ déclaration de vol (délivrée par la Gendarmerie)

☐ UN TIMBRE FISCAL DE 86€ (uniquement pour le passeport)

☐ 1 ACTE DE NAISSANCE original, copie intégrale, de moins de 3 mois

Sauf si la commune de naissance est reliée à COMEDDEC (acte dématérialisé)

☐ 1 PHOTO D'IDENTITÉ **DE MOINS DE 6 MOIS** Protégez vos photos: ☹trombone

→ PHOTO DÉJÀ UTILISÉE → REJET PAR LA PRÉFECTURE

Photo parfaitement ressemblante, de face, tête nue, fond uni de couleur claire

BOUCHE FERMÉE. PAS DE LUNETTES. OREILLES ET FRONT VISIBLES

NE PAS DÉCOUPER LES PHOTOS

☐ 1 JUSTIFICATIF DE DOMICILE à votre nom et prénom : **VERSION PAPIER**

Facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone, attestation d'assurance logement,
avis d'imposition ou une taxe d'habitation (Valables 1 an)

☐ MAJEUR HÉBERGÉ PAR UN TIERS : à fournir par l'hébergeant :

- Une attestation d'hébergement (précisant héberger l'utilisateur **depuis + de 3 mois**)
- Un justificatif de domicile (voir pièces acceptées ci-dessus)
- Une pièce d'identité originale de l'hébergeant

☐ MESURE DE PROTECTION DES MAJEURS (tutelle, curatelle) :

TUTELLE

- Jugement de tutelle
- Carte d'identité du tuteur
- Autorisation écrite du tuteur

CURATELLE

- Jugement de curatelle

**PRESENCE OBLIGATOIRE DU TUTEUR POUR UNE
DEMANDE DE PASSEPORT**